

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)

Séance du 5 juillet 2023

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p><u>DEPARTEMENT du CANTAL</u></p> <p>Nombre de membres</p> <table border="1"><thead><tr><th>Afférents au Conseil municipal</th><th>En exercice</th><th>Qui ont pris part à la délibération</th></tr></thead><tbody><tr><td style="text-align: center;">23</td><td style="text-align: center;">23</td><td style="text-align: center;">21</td></tr></tbody></table> <p>Date de la convocation : 21 juin 2023</p> <p>Date d'affichage : 21 juin 2023</p> <p>Vote : Pour : 21</p> <p style="padding-left: 40px;">Contre : 0</p> <p style="padding-left: 40px;">Abstention : 0</p>	Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	23	23	21	<p>L'an deux mille vingt-trois le Cinq du Mois de Juillet</p> <p>A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.</p> <p>Présents : Alain BARRES, Eric TUPHE, Robert PISSAVY, Magali CRAUSER, Christian PICHOT-DUCLOS, Félix ROCHE, Gilles CHABRIER, Jean BOUCHER, Christian GRAS, Pierrick ROCHE, Flore COUTURE, Danielle ROLLAND, Véronique BOREL, Béatrice THOMAS, Annie COUDERC, Pierre JUILLARD, Renaud BOUTOUTE, Françoise ALRIQ</p> <p>Présents par procuration : Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME donne pouvoir à Gilles CHABRIER, Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Véronique BOREL, Roland VIDAL donne pouvoir à Christian GRAS,</p> <p>Absent : Dimitri OCTAVIE, Béatrice CHEVALLET</p> <p>Secrétaire de Séance : Pierrick ROCHE</p>
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération					
23	23	21					

OBJET : Rénovation des entrées de bourg – demande de subvention Village Remarquable 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la priorité politique donnée au cœur de ville et le maintien dans le label de qualité PETITE CITE DE CARACTERE.

Pour ce faire, suite aux différentes rénovations structurantes du cœur de ville, il convient de travailler les AMENAGEMENTS DES ENTREES DE BOURG. Ainsi la commission travaux a travaillé sur les axes prioritaires pour embellir nos portes d'entrées et a sélectionné les lieux suivants :

- Rue Marchadial (entrée depuis le Cézallier)
- Parking du Foirail (entrée depuis Massiac et la RN 122)
- Avenue Hector Peschaud (partie basse, entrée depuis Aurillac et la RN 122)

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 07/07/2023 015-200071702-20230705-DE_2023_076-DE

Le projet consiste à :

- Réaménager la voirie, les abords et la signalétique pour embellir et favoriser l'entrée dans le cœur de ville
- Mettre en valeur notre parking d'entrée de bourg
- Faciliter l'accès selon les mobilités : piétons, voitures
- Participer à la végétalisation des sols

Monsieur le Maire présente le plan de financement :

POSTES DEPENSES	MONTANT HT		SUBVENTIONS	TAUX	MONTANT HT
ENTREE RUE MARCHADIAL	252 660,00 €		VILLAGE REMARQUABLE	50%	194 900,00 €
ENTREE AVENUE PESCHAUD	38 570,00 €		DETR 2024	25%	97 450,00 €
ENTREE ET PARKING DU FOIRAIL	60 370,00 €				
FRAIS ETUDES	38 200,00 €				
TOTAL HT	389 800,00 €		TOTAL	75%	292 350,00 €
TOTAL TTC	467 760,00 €				

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE

- **SOLLICITE** une subvention de 194 900.00 € auprès du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes au titre de l'AAP VILLAGE REMARQUABLE Edition 2023
- **DIT** que les travaux n'ont pas commencés à ce jour ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME



Le Maire,
Gilles CHABRIER

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.murat.fr

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 07/07/2023 015-200071702-20230705-DE_2023_076-DE